

Les apprenants coréens confrontés aux problèmes phonétique du français : réflexions et propositions

Hyeon-Zoo KIM

Dankook University,
Department of French Language & Literature
29, Anseo-dong Cheongnam, South Korea
hyeonzoo@kornet.net

ABSTRACT

The main interest of this study is to consider difficulties met by Korean students learning French language not only in its production, but also in its perception by French listeners and vice versa..

Our purpose is to bring out, from the perception by French listeners of pronounced by learners of French as a foreign language, the various phonetic aspects that are pertinent for the understanding of pronounced in French by Korean speakers.

1. INTRODUCTION

Dans l'apprentissage d'une langue, il y a toujours une notion de perfectibilité. Mais les utilisateurs de la langue, maternelle ne se rendent pas compte de leur oral et donc de leurs propres erreurs. Quand on parle dans sa langue, on ne se demande pas comment on parle (tout comme on ne se demande pas comment on marche), par contre on demande la perfection à un étranger.

On ne sait pas comment on a appris à parler ou à marcher. Mais ce qui est conscient dans une langue, c'est ce qu'on a appris : l'écrit, c'est ce que l'on a appris à reconnaître.

Quatre années d'étude à l'université d'une première langue vivante (plus si l'on commence au lycée) ne permettent pas de communiquer et travailler de manière naturelle dans cette langue, notamment dans le pays où cette langue est parlée.

Les nombreuses recherches et pratiques pédagogiques de l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère ont permis de distinguer et décrire ; d'une part les compréhensions orale et écrite et d'autre part les expressions orale et écrite, en identifiant et développant des stratégies didactiques différenciées.

Mais, traditionnellement, l'enseignement d'une langue étrangère à l'école ne distingue pas spécifiquement ces compétences. Est-on sûr que ce soit une bonne méthodologie pour viser l'objectif de communication qui devient l'objectif prioritaire ? Sans doute en ce domaine, l'apport des didactiques de FLE serait très utile.

Par ailleurs, traditionnellement encore, une certaine représentation culturelle de l'idéal de l'enseignement des langues vise à faire atteindre chez l'apprenant des

compétences proches du « natif » de la langue cible ; est ce possible ? est ce souhaitable ? Ne peut-on pas finalement, pour le plus grand nombre d'apprenants, viser des objectifs de communication fonctionnelle sans prétendre de surcroît que ces apprenants puissent être assimilés ou confondus avec des « natifs » ? (et d'ailleurs lesquels ? selon quelles normes ?)

2. QUELQUES FACTEURS PHONETIQUES DANS LA CHAÎNE PARLÉE

Pourquoi la prononciation correcte est-elle nécessaire dans l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Autrefois, une méthode très couramment employée s'appuyait sur un texte écrit. Les mots, les phrases étaient transposés oralement. Professeurs et élèves avaient tendance à adhérer au découpage en mots ou en syllabes du texte écrit, et à prononcer lentement, de façon linéaire, en dénaturant le rythme et l'intonation de la phrase parlée. Si l'élève apprenait ainsi à reconnaître des sons, il n'acquerrait pas pour autant l'automatisme direct indispensable qui permet de percevoir d'emblée les ensembles sonores et leur sens dans le contexte.

Le problème de l'enseignement de la langue parlée reste entier [8].

Avec la mondialisation, la prise de conscience de l'enseignement d'une langue comme moyen vivant de communication en une courte durée, est plus saillante. C'est pourquoi, nous cherchons à enseigner dès le début la langue comme un moyen d'expression et de communication.

Présentement, l'apprentissage d'une langue vivante ne se conçoit sans celui de la prononciation. Beaucoup, malgré une connaissance parfaite de la morphologie et de la syntaxe d'une langue étrangère, n'arrivent pas à communiquer. Ils ne peuvent pas comprendre les étrangers ni se faire comprendre d'eux [2].

Pour l'heure, rappelons le processus d'apprentissage. La langue maternelle établit des habitudes auditives et articulatoires, c'est-à-dire par approximations successives sous le contrôle de l'audition. L'apprentissage d'une autre langue exige tout un reconditionnement, car on entend et articule les sons de la langue étrangère sur la base du système des sons de sa langue maternelle. Plus ce dernier est fixé et automatisé, plus le reconditionnement sera long et difficile [3]. Par conséquent, dans notre travail de 1994

[5], il apparaît que les sujets ont tendance à considérer sur le plan acoustique des phones différents dans la langue maternelle et dans la langue seconde comme appartenant à la même catégorie. Finalement, cela pourrait leur permettre de réaliser des phones non pas identiques mais véritablement nouveaux.

On estime généralement que la correction phonétique implique une comparaison des deux systèmes phonologiques avec un relevé des fautes éventuelles. Donc, il est souhaitable que le professeur connaisse le système phonologique à enseigner et les relations qui existent entre les éléments vocaliques d'une part et, consonantiques de l'autre, pour savoir dans quel sens corriger la faute constatée. Cette faute relève d'une confusion avec un son proche de la langue maternelle et la correction consiste à mettre en relief la différence pour permettre à l'élève de distinguer le son étranger.

3. METHODE

Cet article présente les résultats des enquêtes de la perception sur le français prononcé par des étudiants coréens et par des Français.

L'étude que nous avons menée à Séoul, avait pour but, d'une part, de déterminer le degré de reconnaissance des phrases émises et des mots isolés et, d'autre part, d'analyser les productions de nos apprenants qui empêchent la prononciation et la compréhension souhaitée. Nous nous proposons de présenter l'étude et l'explication des différentes réalisations phonétiques recueillies auprès de nos étudiants.

Un certain nombre de recherches en Corée portent sur la réalisation des phonèmes français prononcés par les apprenants coréens, ce qui permet d'établir le système bien connu des interférences. Il n'en va pas de même pour l'étude de la perception par des francophones des productions en français de nos apprenants. On s'est en effet rarement préoccupé de la compréhension, par des Français, des phrases dites par nos étudiants coréens dans différentes situation de communication, et vice-versa. C'est ce qui a essentiellement motivé le choix de cette recherche, à savoir la mise en évidence de la perception par des auditeurs français du message émis par des coréens débutants en français langue étrangère ou celle par des auditeurs coréens du message français émis par des Français.

3.1. Choix du corpus et des locuteurs

Dans notre travail consistant en l'étude perceptive des occlusives nous nous attacherons surtout à placer via des mots isolés, des phrases et expressions, les articulations consonantiques, dans les principales positions où elles peuvent figurer en français : à l'initial du mot, au milieu du mot, à la final du mot. Nous avons eu pour premier objectif de constituer un corpus où les aspects phoniques à analyser se trouveraient dans le contexte le plus vivant possible. Les 130 corpus enregistrés, qui ont servi de point de départ à cette recherche, respectent les connaissances syntaxique, morphologique, lexicale,

phonologique et prosodique d'un apprenant en fin de semestre en deuxième année d'université. Ce corpus de 130 énoncés variant de 1 à 3 syllabes a été enregistré par sept locuteurs coréens et trois locuteurs français.

Ainsi, nous nous focaliserons sur la distinction des occlusives sourdes et sonores. Pour ce faire nous examinerons en détail la perception des occlusives dans deux groupes différents : des auditeurs français du message émis par des coréens débutants en français langue étrangère et des auditeurs coréens du message français émis par des Français.

3.2. Test de perception auprès d'auditeurs français et coréens

Connaissant l'importance du rôle de l'auditeur dans la communication verbale et souhaitant trouver les réponses aux questions posées ci-dessus, nous avons réalisé des tests de perceptions (tests psycho-acoustiques) auprès de trois groupes d'auditeurs : un groupe d'auditeurs français issu de l'Alliance française de Séoul, un groupe d'auditeurs coréens - étudiants d'université - ayant suivi le cours de phonétique (Groupe A) et enfin, un groupe d'auditeurs coréens de maîtrise n'ayant pas suivie le cours de phonétique (Groupe B).

Il est important de souligner que les énoncés du corpus soumis à ces auditeurs sont extraits d'un contexte situationnel qui leur était inconnu. Les auditeurs devaient donc rétablir des phrases qu'il ne connaissaient pas. Pour chaque énoncé présenté, nous avons demandé aux auditeurs de mettre par écrit ce qu'ils avaient entendu, de noter ce qui leur paraissait particulier au niveau de la compréhension.

Dans ce test de perception, les conditions de réception du message oral ne permettaient pas une réflexion sur le contenu d'une phrase paraissant difficile à comprendre. L'objectif était justement de relever le niveau de compréhension et les remarques sur la prononciation de chaque énoncé dans un temps limité.

4. RÉSULTATS DU TEST

4.1. Chez les auditeurs français

Pour les tests, nous avons constitué les corpus pour voir si les Français arrivent à distinguer les occlusives sourdes et sonores françaises prononcées par des Coréens. En sachant que les occlusives sonores /b, d, g/ n'existent pas dans la langue coréenne.

Nos auditeurs français peuvent facilement deviner les phrases avec 'c'est'. Mais, pour les mots isolés, les auditeurs français ont souvent hésiter sur ce qu'on va écrire entre les occlusives sourdes et sonores, et sur ceux qu'ils ont entendu les mots français par des locuteurs coréens. Pour les corpus qui composent les occlusives sonores en français, nos auditeurs français se sont trompés de 48 % à 75 %. L'opposition sourde/sonore inexistante en coréen fait prévoir quelques problèmes sur le plan phonétique. Comme nous pouvons le voir dans le

figure 1, le procédé essentiel de la correction phonétique contre l'assourdissement des sonores françaises (exemple : beau [po] au lieu de [bo]) consiste à exploiter les variantes combinatoires de la série faible /p, t, k/ des occlusives coréennes en position intervocalique. Compte tenu de l'extrême rentabilité de l'opposition de sonorité en français, il sera utile de consacrer un grand effort pour la maîtrise de la sonorité.

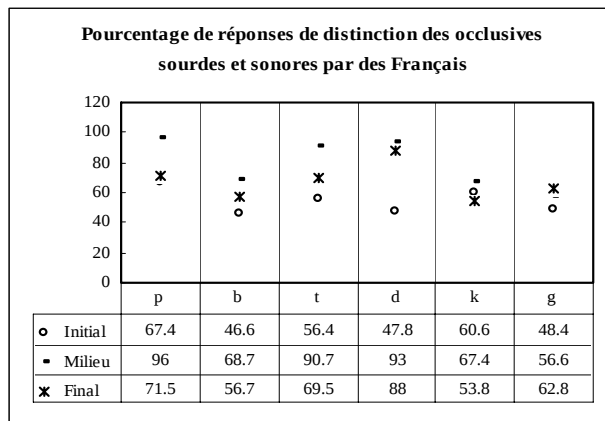


Figure 1 : Nombre et pourcentage de réponses de distinction des occlusives sourdes et sonores par les auditeurs français en fonction de compréhension des énoncés.

A partir de l'analyse des données de la figure 1, il se dégage que les Français ont quelques problèmes pour comprendre ce que nos élèves débutants disent, et cela en raison de la prononciation des phonèmes vocaliques et consonantiques, de la durée nécessaire en fonction de la nature de la syllabe et, enfin, en raison de l'équilibre rythmique des mots phonétiques successifs qui doit être respecté pour que l'oreille française comprenne un énoncé français émis par un étranger.

Donc, comme nous avons pu le constater d'après l'appréciation auditive, plusieurs énoncés de notre corpus ont présenté des aspects phoniques particuliers qui, par conséquent, ont rendu l'énoncé quelque peu difficile, voire difficile, à comprendre par les auditeurs.

4.1. Chez les auditeurs coréens (GA et GB)

Comme on le voit dans la figure 2, les trois positions (à l'initial du mot, au milieu du mot, à la final des mots) ne se superposent pas : on peut relever des différences notable (fig. 2). Dans le groupe A (les élèves qui ont suivi le cours de phonétique française et étudié suffisamment le système de la prononciation française : GA) nos auditeurs coréens peuvent facilement distinguer les occlusives sourdes et sonores de 100 % à 90 %, mais le son /b/ 85 %. A la final du mot, ils ont un peu de difficultés.

Pour le groupe B (les élèves de maîtrise qui n'ont pas eu l'occasion de suivre le cours de phonétique française : GB) les élèves ont quelques problèmes pour la distinction des occlusives sourdes et sonores, surtout /p, b/.

En comparant les deux groupes coréens A et B, chez le groupe B, il y a plus de problème pour la distinction des occlusives sourdes et sonores que chez le groupe A qui

est composé des élèves qui se sont entraînés la prononciation française lors de leur cours de phonétique. Donc, nous pouvons constater que la connaissance de la prononciation systématique de la langue étrangère aide bien à discerner des sons.

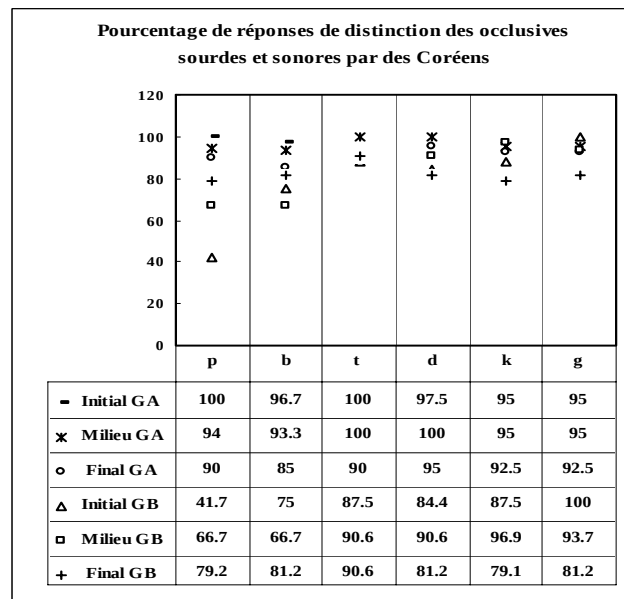


Figure 2 : Nombre et pourcentage de réponses de distinction des occlusives sourdes et sonores par les auditeurs coréens Groupe A et Groupe B en fonction de compréhension des énoncés.

5. PROBLÈMES PÉDAGOGIQUES

En coréen, le problème est plus simple. L'opposition forte/faible fonctionnelle, la sonorité n'existe pas : le coréen est une langue dans laquelle l'opposition de sonorité n'est pas une marque distinctive et fonctionnelle. Pour les Coréens, les /p, t, k/ français ne posent aucun problème au niveau phonétique lors de l'apprentissage du français. Par contre, l'acquisition des sons sonores pose quelques difficultés, étant donné que toutes les occlusives sont sourdes en coréen. Les sonores (ou mi-sourdes) de la 1^{ère} série en médiane sont des variantes combinatoires en distribution complémentaire. Elles ne constituent pas deux phonèmes différents mais un seul phonème. En français, les sourdes et les sonores sont deux phonèmes distinctifs et oppositifs qui se trouvent dans toutes les positions.

Il nous paraît très important de remarquer cette réalisation phonétique des sons sonores de la 1^{ère} série dans un environnement donné en coréen, bien qu'ils ne constituent pas un élément phonématique. On pourrait exploiter ces variantes sonores en coréen pour l'apprentissage et la maîtrise des phonèmes sonores français.

Il faudrait parler également du problème de l'aspiration. Le français est une langue sans aspiration, le coréen est une langue dont l'opposition aspirée/non-aspirée est un élément pertinent fonctionnel. Étant donné que l'occlusion glottale existe en coréen phonologiquement et phonétiquement, la maîtrise des occlusives sourdes "non-aspirées" du français sera relativement facile et rapide

une fois que les élèves arriveront à bien percevoir et à discriminer leur caractère.

6. CONCLUSION

Nous ne saurions trop insister sur l'entraînement à la perception et la discrimination, au moyen de l'audition, afin de prononcer correctement les occlusives françaises pour ensuite permettre aux élèves d'aborder la production de ces sons.

L'opposition sourde/sonore inexistante en coréen fait prévoir quelques problèmes sur le plan phonétique. En revanche, l'aspiration ne pose pas tellement de problèmes au niveau phonétique dans l'apprentissage du français, car l'opposition aspirée/non-aspirée n'entre pas dans la distinction phonématique des occlusives françaises. La présence d'une aspiration pourra constituer une faute possible au niveau phonétique mais ce cas est très rare en réalité.

Nous rappelons que les locuteurs du corpus soumis au test de perception sont des étudiants débutants en français langue étrangère et que l'enregistrement s'est réalisé lors de la fin de semestre en deuxième année d'université.

En tant que linguiste et professeur de français, préoccupé de développer l'approche et la connaissance de la langue parlée, pour un travail de phonétique en classe, le professeur doit être en mesure de faire un inventaire des sons des deux langues en présence retenant comme (sons différents : ceux qui distinguent des mots dans l'une ou l'autre des langues en présence, ceux qui sont sentis comme différents par les sujets parlant la langue source et les variantes combinatoires de la langue cible qui choquent trop quand on les emploie dans la langue source). En somme, les aspects présentés ci-dessus sont pertinents pour la compréhension d'un énoncé émis en français par des locuteurs coréens.

Lorsque le professeur prépare son travail de phonétique pour la classe, il est évident qu'il doit, en fonction des besoins des apprenants, étudier les phonèmes et les phénomènes prosodiques de façon isolée ou contextualisée. La présence d'explications et de transcriptions phonétiques est souvent souhaitée. Cependant, ce travail doit être intégré à l'unité didactique en adéquation au contenu, le type de présentation et la progression aux objectifs d'apprentissage [1]. Nous pensons que l'enseignement averti doit mener un travail de prononciation systématique et permanent avec les consonnes sonores, car cette difficulté se fait sentir dès le début et souvent tout au long de l'apprentissage du français parlé du fait que la sonorisation existe en position intervocalique, mais pas les consonnes sonores en coréen. Il faut donc sensibiliser les apprenants coréens à cette nouvelle acquisition articulatoire, comme c'est le cas dans d'autres langues aussi, même si les manuels issus de l'approche communicative semblent ne pas insister suffisamment sur la prononciation.

Il est, cependant, conseillé au professeur de français langue étrangère de relever et de hiérarchiser toutes les difficultés de prononciation de ses élèves, car ce ne sont

pas seulement les aspects articulatoires qui sont perçus comme une prononciation originale, mais aussi les voyelles antérieures labialisées, le rythme et la syllabation.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] M.C. Bertoletti & P. Dahlet Manuels et matériels scolaires pour l'apprentissage du F.L.E *Le Français dans le Monde*, 186, pp. 55-63, 1984.
- [2] G. CALBRIS La prononciation et la correction phonétique *Le Français dans le monde*, N° 65, Hachette/Larousse, Paris, pp. 28-37, 1969.
- [3] CREDIF *Document récapitulatif de phonétique* (CALBRIS et PHTROUILLEAU), Ecole Normale Supérieure de St-Cloud, 1962.
- [4] J.-P. Cuq Gruca I.(2003), Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, PUG, Collection FLE, 2003.
- [5] H.Z. Kim *Etude comparative de la réalisation des consonnes occlusives du coréen et du français en chaîne parlée* Thèse de doctorat nouveau régime, Uni. des Sciences Humaines de Strasborg , 1994
- [6] H.Z. Kim Perception du français prononcé par des étudiants coréens *Société Coréenne d'Enseignement de Langue et Littérature Françaises*, n° 17, pp. 27-49, 2004.
- [7] H.Z. Kim Quelques stratégies pour la correction phonétique des apprenants coréens en classe de FLE *Société Coréenne d'Enseignement de Langue et Littérature Françaises*, n° 18, pp. 49-80, 2004.
- [8] P. Leon *Laboratoire de langues et correction phonétique* Didier, Paris, 1962.
- [9] F. Wioland. *Les structure syllabiques du français* , Slatkinechampion, Genève, Paris, 1985.
- [10] F. Wioland. Que faire de la graphie « e » dans le cadre de la didactique de la prononciation ? *FDLM n° 318*, pp. 31-33, 2001.

Corpus

A l'initial du mot	Au milieu du mot		A la final du mot	
pou bout pont bon pot beau peu boeufs pu bu pis bis	taper souper attraper tremper c'est parfait j'ai perdu	tabou habit au bain il a bu tombé là-bas	ça tape allez hop! attrape c'est un cap quel type! ça frappe	quelle jolie robe j'ai mal à la jambe il est au club il est snob c'est humide elle m'aide elle est laide c'est la mode dans le sud il y a du monde c'est fade c'est stupide
tout doux tôt dos ton on te de teint daim thé des tu du temps dans	entamer autorité état étudier étonné étirer attirer attitude	madame idéal idiot adulte édifice addition lundi mardi	allez vite c'est la fête je suis prête c'est ma faute quelle brute il a honte une tarte c'est bête	
car gare cale gale quai gai qui gui caire guerre coûte goutte cru grue carré garer	paquet écoute à caen l'écran c'est classé le clan lescoûts un carrea	pagaie égoutte à gand les grands c'est glacé le gland l'égout un garrot	bac bec roc vacque manque oncle brique cycle	bagie bègue rogue vague mangue ongle brigue sigle

